



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4 et 2.5

Numéro de la demande : 2019-2709
Demande : B.2.1 : Propriétés chimiques nouvelles ou modifiées d'une préparation commerciale ou d'un concentré de fabrication – Garantie
B.2.3 : Propriétés chimiques nouvelles ou modifiées d'une préparation commerciale ou d'un concentré de fabrication – Identité des produits de formulation
B.2.4 : Propriétés chimiques nouvelles ou modifiées d'une préparation commerciale ou d'un concentré de fabrication – Proportion des produits de formulation
B.2.5 : Propriétés chimiques nouvelles ou modifiées d'une préparation commerciale ou d'un concentré de fabrication – Type de formulation
Produit : Herbicide SZ-75
Numéro d'homologation : 33832
Principe actif (p.a.) : Sulfentrazone
Numéro de document de l'ARLA : 3133422

But de la demande

La présente demande visait à homologuer la préparation commerciale Herbicide SZ-75, qui contient 75 % de sulfentrazone.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Herbicide SZ-75 est formulé sous forme de granulés mouillables contenant du sulfentrazone à une concentration de 75 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,49 à 0,69 g/mL et un pH de 5,66 à 8,66. Les données chimiques requises pour Herbicide SZ-75 ont été fournies et examinées, et elles ont été jugées acceptables.

Évaluations sanitaires

Herbicide SZ-75 présente une faible toxicité aiguë orale et cutanée et une légère toxicité par inhalation chez les rats. Il cause une irritation oculaire légère et ne provoque qu'une irritation cutanée minimale chez le lapin. Ce n'est pas un sensibilisant cutané chez le cobaye.

On a évalué l'exposition professionnelle ainsi que les risques découlant de la formulation indiquée sur l'étiquette d'Herbicide SZ-75. Aucun risque préoccupant n'est anticipé si les travailleurs suivent les instructions figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qu'il y est indiqué de porter.

Évaluation environnementale

Les risques environnementaux associés aux changements aux utilisations du produit Herbicide SZ-75 sont acceptables si le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

L'homologation d'Herbicide SZ-75 fournira une nouvelle formulation de sulfentrazone pour la suppression du kochia à balais (y compris les biotypes résistants aux groupes 2 et 9) avant ou après la plantation mais avant la levée de la culture. L'ajout de plusieurs produits d'association aidera également à la gestion de la résistance et à la suppression résiduelle des mauvaises herbes.

Les renseignements sur la valeur présentés aux fins d'examen consistaient de données provenant d'essais répétés en champ et de justifications scientifiques, y compris des extrapolations d'utilisations homologuées. Selon le poids de la preuve, l'homologation d'Herbicide SZ-75 est étayée du point de vue de la valeur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a évalué les renseignements fournis à l'appui d'Herbicide SZ-75. D'après les résultats de cet examen, Herbicide SZ-75 est admissible à l'homologation.

Références

3003003	2019, Authority 75WG Herbicide Value Summary New Formulation, DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3.1,10.3,10.3.1,10.3.2
3003005	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express SG Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003006	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express FX/DB-878 Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003007	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express Pro Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003008	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express SG Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003009	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express FX/DB-878 Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003010	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express Pro Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003011	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express SG Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003012	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express FX/DB-878 Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
3003013	2018, Trial Title: Dry Sulfentrazone + Express FX/DB-878 Pre Seed, DACO: 10.2.3.3
PMRA #	Title
3003014	1994, ACUTE ORAL TOXICITY STUDY IN RATS, DACO: 4.6.1
3003022	1994, ACUTE DERMAL TOXICITY STUDY IN RATS, DACO: 4.6.2
3003023	1994, ACUTE INHLATION TOXICITY STUDY IN RATS, DACO: 4.6.3
3003024	1994, PRIMARY EYE IRRIATION STUDY IN RABBITS, DACO: 4.6.4
3003025	1994, PRIMARY SKIN IRRIATION STUDY IN RABBITS, DACO: 4.6.5
3003026	1994, SKIN SENSITIZATION STUDY IN GUINEA PIGS, DACO: 4.6.6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2021

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9